

Aménagement d'une voie verte

Fiche action | Janvier 2020

DE QUOI PARLE-T-ON ?

La SNCF a récemment mis en vente une partie de ses anciennes voies ferrées et notamment le tronçon « Audun-le-Roman à Villers-la-Montagne » (14,5 km). Les intercommunalités peuvent saisir l'opportunité de les acquérir afin de pouvoir les protéger et les aménager pour améliorer le cadre de vie et la biodiversité. Le deuxième tronçon du site « Audun-le-Roman à Audun-le-Tiche » (18,8 km) n'est pas à la vente, mais il peut faire l'objet d'une convention de gestion avec la SNCF, ce qui permettrait aussi de l'exploiter et de l'aménager toujours en faveur de la biodiversité.

Si on veut préserver ces milieux, il faut donc pouvoir développer un projet en adéquation avec le patrimoine naturel actuel et s'orienter vers du tourisme « vert » avec des circuits pédestres et cyclables.



Viaduc de Serrouville

ENJEUX ET OBJECTIFS

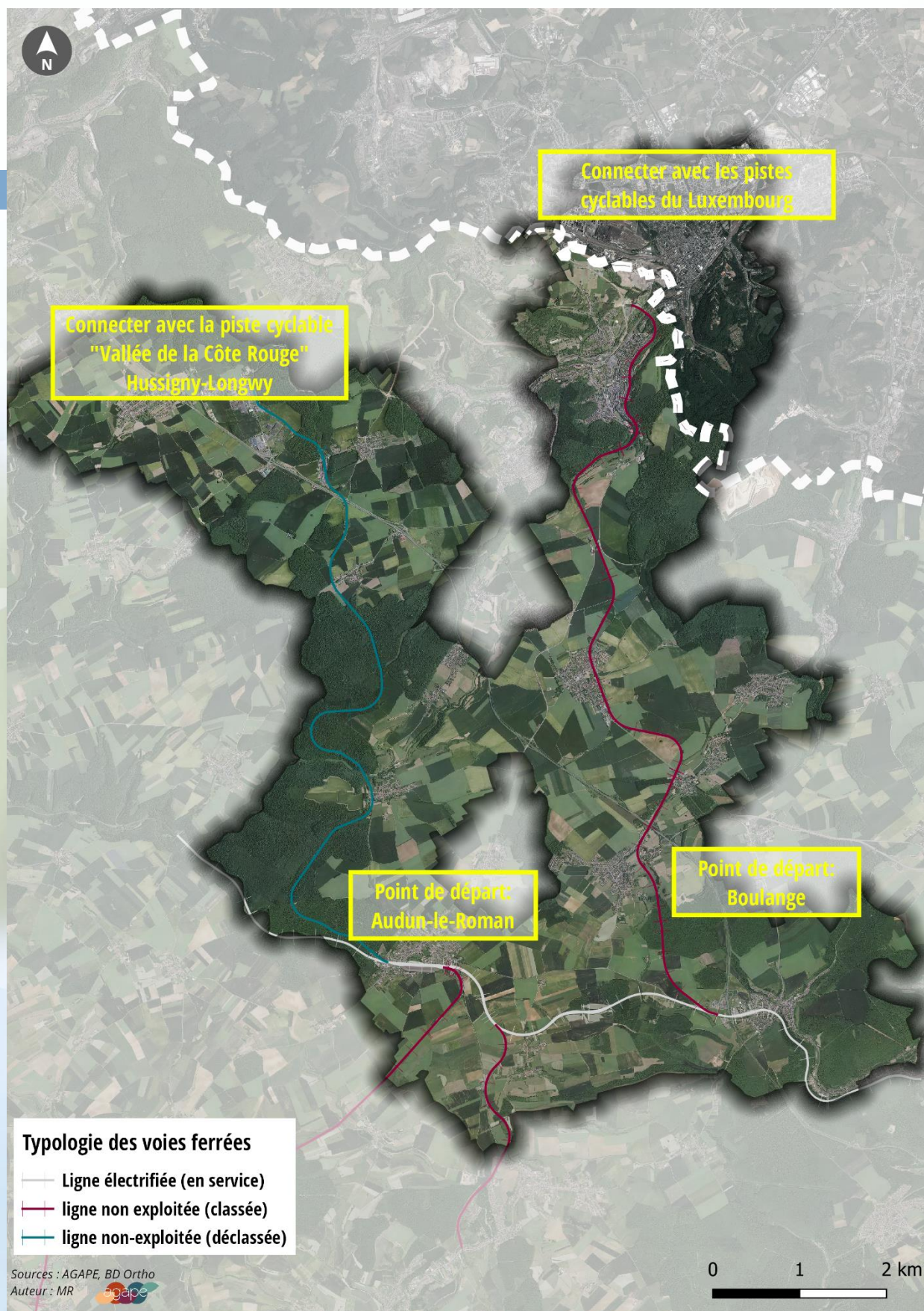
1

Acquérir les voies ferrées = Protéger la continuité écologique « voie ferrée » de la destruction et/ou du démantèlement total ;

2

Améliorer la mobilité douce sur le territoire = Création d'une voie verte avec des matériaux respectueux de l'environnement et conformes avec la continuité thermophile (préservation du ballast).

CARTE DE SITUATION





QUELLES ACTIONS A METTRE EN PLACE ?

- **Créer** une voirie avec des matériaux minéraux type schiste sur les emprises ferroviaires pour permettre aux piétons, chevaux et cyclistes de circuler. Les matériaux devront s'adapter aux usages et à la fréquentation et pourront être différents suivant les tronçons.
- **Proposer** une gestion des plantations qui sera différenciée suivant le tronçon où l'on se trouve (espace boisé, urbain, agricole etc...). Les essences devront être adaptées à la biodiversité locale.



IMAGINONS ...

Une création d'une voie douce sur les anciennes voies ferrées avec renaturation des abords des voies



En 2019



En 2030 ?



PARTENAIRES ET ACTEURS A MOBILISER

Les communes et l'intercommunalité sont à mobiliser pour chaque action

Les partenaires à mobiliser sont nombreux. Tout d'abord en ce qui concerne les partenaires financeurs comme la DREAL Grand-Est, la Région Grand-Est, ceux-ci peuvent accompagner le porteur de projet dans le cadre d'un AAP (Appel à Projet) TVB sur des actions comme la création de voiries sur les anciennes voies ferrées où les travaux sur les rails.

La SNCF Immobilier pour l'acquisition des voies et/ou pour une convention d'utilisation des voies.

Les départements 54 et 57 peuvent financer des actions touchant à la mobilité douce.



ESTIMATION COUT

Les prix sont donnés à titre indicatif en comparaison avec un projet similaire « Les Portes du Bonheur » piloté par la CC Portes de Rosheim sur 12km d'ancienne voies ferrées.

- Travaux pour les rails et élimination des traverses : **421 140 euros TTC**
- Création Voirie et Structure : **2 121 163 euros TTC et 1 198 258 euros TTC**
- Signalétique : **120 000 euros TTC**
- Débroussaillage : **24 532 euros TTC**
- Acquisition foncière : Les emprises foncières des anciennes voies ferrées de l'axe « Audun-le-Roman/Villers la Montagne » représentent 572 231 m² avec un prix d'achat à 37 centimes le m² (source : SNCF Immobilier). **Le coût de l'acquisition totale de ces voies serait de 211 725 euros.** (Dont 52 654 euros pour la CAL (commune Villers-la-Montagne et Tiercelet) et 159 071 euros pour CdPH).

Pour l'axe « Audun-le-Roman/Audun-le-Tiche » l'acquisition des anciennes voies ferrées n'est pas encore possible, en revanche une convention d'occupation temporaire signée avec la SNCF Immobilier pourrait permettre l'exploitation de celles-ci.

Possibilité de faire une recette en revendant certains composés des anciennes voies.

Amélioration et sensibilisation sur les milieux de la continuité écologique

Fiche action | Janvier 2020

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ces anciennes voies ferrées ont un passé en commun, celui de l'exploitation minière fin XIX^{ème} et début XX^{ème}. Aujourd'hui, ces voies sont propices aux déplacements des espèces, mais aussi, créent un habitat support pour certaines d'entre-elles, il est important de sensibiliser le public sur ces enjeux.

L'arrêt de l'exploitation et donc de l'entretien de ces voies se traduit naturellement par une fermeture du milieu, évoluant vers une friche herbacée, puis buissonnante jusqu'à un milieu boisé. Si on veut restaurer la continuité écologique thermophile et des milieux ouverts, des mesures de gestion doivent être mises en place, le site ne doit pas être laissé complètement à l'abandon.



Ancienne voie ferrée à Serrouville et à Bréhain-la-Ville

ENJEUX ET OBJECTIFS

1

Restaurer et renforcer la continuité écologique thermophile et milieux ouverts = Mettre en place un plan de gestion sur ces voies ferrées ;

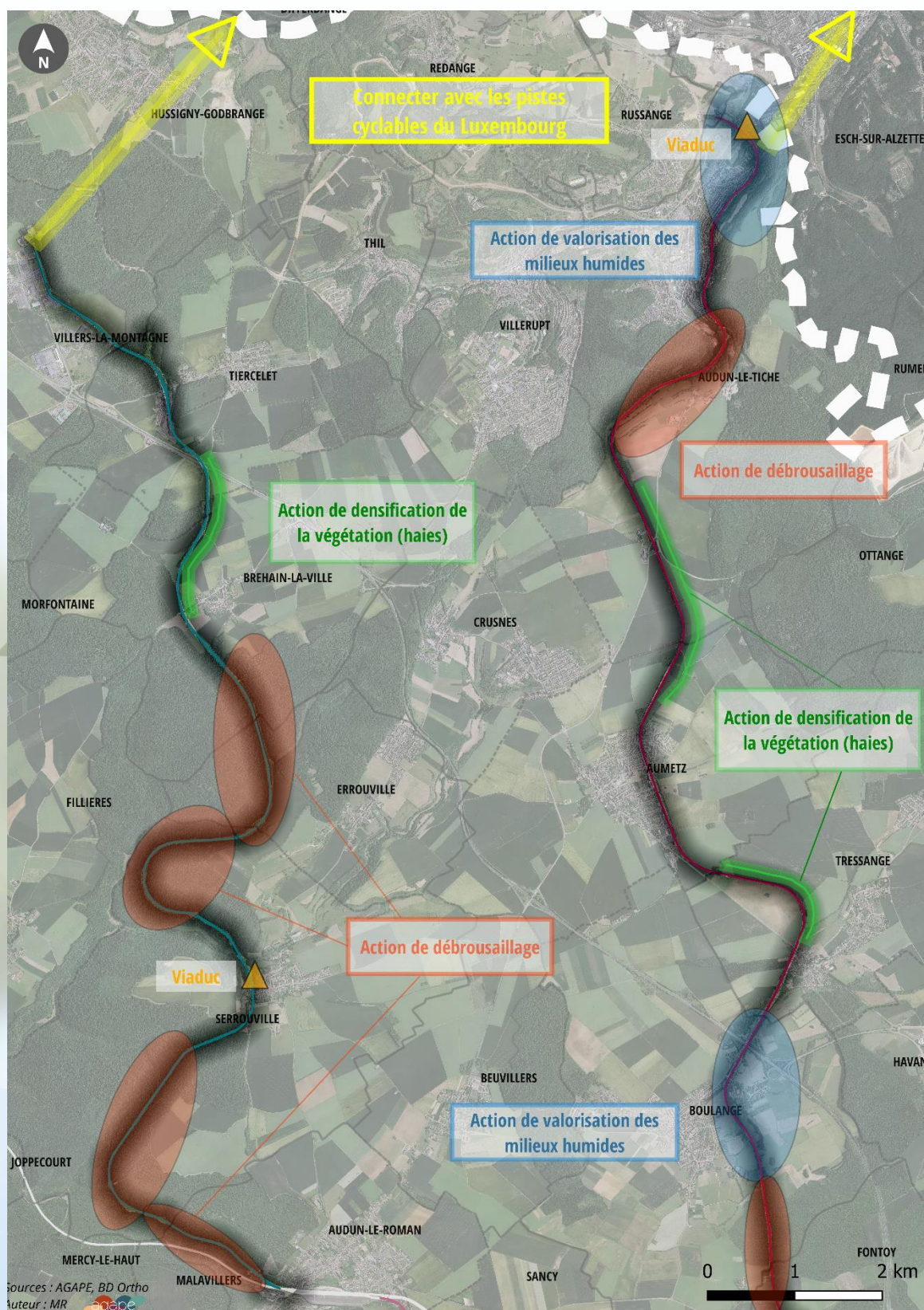
2

Favoriser les techniques écoresponsables pour entretenir ces voies = Mettre en place des actions comme l'éco-pâturage sur certains tronçons par exemple ;

3

Communiquer sur l'importance de maintenir ces voies à la fois pour la biodiversité, mais aussi pour le cadre de vie = Pour protéger et sensibiliser les habitants aux continuités écologiques et mieux desservir le territoire en mobilité douce.

CARTE DE SITUATION





QUELLES ACTIONS A METTRE EN PLACE ?

- **Aménagement** de vergers le long des voies et/ou végétation ;
- **Ne plus utiliser** de désherbants chimiques sur les voies ferrées ;
- **Utiliser** l'éco-pâturage pour entretenir les voies ;
- **Valoriser** les zones humides le long de l'ancienne voie ;
- **Installer** des nichoirs et des hôtels à insectes sur les parties agricoles ou dans les villes par exemple ;
- **Réalisation** de supports pédagogiques le long de la voie concernant le paysage, l'histoire des mines, les espèces faunistiques et floristiques etc...



IMAGINONS ...

Un aménagement écologique le long des anciennes voies ferrées

En 2019



En 2030 ?





PARTENAIRES ET ACTEURS A MOBILISER

Les communes et l'intercommunalité sont à mobiliser pour chaque action.

- L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour les actions et des aides sur les milieux humides ;
- La SNCF immobilier pour l'acquisition foncière ;
- La Chambre d'Agriculture 54 et les agriculteurs pour les actions sur les terres agricoles ;
- Le CENL pour les conseils et animations ainsi que l'acquisition foncière ;
- Le département 54 et la Région Grand-Est pour des aides sur les actions de restauration de continuités écologiques.



ESTIMATION COUT

Les prix sont donnés à titre indicatif en comparaison avec un projet similaire « Les Portes du Bonheur » piloté par la CC Portes de Rosheim sur 12km d'anciennes voiries.

- Installation de vergers (fonctionnement, mobilisation personnel communautaire, acquisition foncière) : **28 400 euros TTC**
- Valorisation du fossé et traitement des cours d'eau aux intersections : **300 euros TTC**
- Mise en place de l'éco-pâturage : Faire une convention avec un agriculteur à proximité et voir comment rémunérer son action.
- Aménagement de plusieurs hôtels à insectes : **1 500 euros TTC**
- Conception et réalisation des panneaux : **28 400 euros TTC**